

DECISION n° 2026-91

Le Directeur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Rennes,

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'INSA Rennes,

Vu le règlement intérieur de l'INSA,

Vu l'avis du conseil de la composante FOTON-OHM du 30 janvier 2026,

Vu l'avis conseil scientifique du 05 mars 2026,

Décide :

Article 1 : Yoan LEGER, chargé de recherche, est nommé responsable de la composante FOTON – site INSA Rennes pour un mandat de 4 ans à compter du 06 mars 2026.

Article 2 : La Directrice générale des services et l'Agent comptable de l'INSA de Rennes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Le 06 mars 2026

Le Directeur

Vincent BRUNIE

